

Partager son domicile, une autre idée de la solidarité

Cohabitation intergénérationnelle et solidaire

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, des aides occasionnelles, ainsi qu'une participation financière aux charges. C'est surtout l'occasion de partager des temps de vie communs.

Développé depuis 2003 dans les grandes villes universitaires, l'association a adapté le concept du logement intergénérationnel à nos territoires ruraux et périurbains.

Qui sont les hébergeur-se-s ? Des habitant-e-s qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus longtemps possible à domicile.

Qui sont les hébergé-e-s ? Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD, période d'essai ...) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

Les cohabitations sont *temporaires* : d'un mois à un an (renouvelable), selon les projets de chacun-e. Elles peuvent aussi être en alternance : 3 jours/semaine, 1 semaine/mois, ...

Les cohabitations sont *solidaires* : il n'y a pas de loyer, mais une participation relative aux charges peut être demandée. L'hébergé-e participe à la vie quotidienne, sans se substituer aux services à domicile. Les deux parties sont gagnantes dans cet échange.

Solidarité HABITATS recueille des propositions des hébergeur-se-s volontaires, recherche des profils correspondants entre hébergeur-se et hébergé-e tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun-e. Des rencontres sont organisées entre hébergeur-se et hébergé-e et l'association, au préalable et tout au long de la cohabitation. Pour formaliser cette expérience une convention est établie. L'association assure également un accompagnement tout au long de la cohabitation, une médiation est assurée si nécessaire.

C'est une expérience originale qui se développe de plus en plus. L'accompagnement des cohabitations garantit un cadre qui instaure une relation de confiance, et de fait, favorise une bonne ambiance, et une qualité d'échange. Souvent, les liens créés entre les personnes se poursuivent après la fin des cohabitations.

L'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de personnes étudiantes, apprenties, stagiaires, en CDD, à la recherche d'un logement le temps de leur projet professionnel.

**Vous souhaitez vivre une cohabitation ?
Initier ce mode d'hébergement original au sein de votre commune ?**

Contactez-nous !
Solidarité HABITATS
06 31 74 48 88
04 75 55 34 42
contact@solhab.eu

Annonces

<p>Christiane, 89 ans</p> <p>Propose une chambre meublée dans sa maison, proche du centre-ville de Montélimar.</p> <p>En échange d'une participation financière et d'échanges conviviaux.</p> <p>Recherche une personne bienveillante pour une présence rassurante ainsi que des aides ponctuelles.</p>	<p>Elise, 25 ans,</p> <p>En stage pendant 5 mois de mars à août 2023 dans une crèche à Valence,</p> <p>Recherche un hébergement en échange d'une participation financière, d'aide occasionnelle et d'une présence sympathique. Elle est véhiculée.</p>
--	---

Témoignages

« Je cohabite, parce que ma maison sonne vide depuis le départ des enfants, pour aussi garder une certaine ouverture vers les autres, éviter de me replier sur moi-même et mes petits bobos. La cohabitation est un merveilleux moyen de partager et d'échanger entre générations ».



Les relais locaux de Cohabitons en Drôme :

- Relais Cheylard : CCAS



- Relais Nyons : CCAS



- Relais Tournonais-Hermitage-Herbasse-St Félicien :
Lieu d'information Seniors Autonomie (Arche Agglo)



- Relais du Diois : Espace social et culturel du Diois



Solidarité HABITATS est **membre du réseau Cohabilis**



Le projet est soutenu par :

